



BULLETIN MUNICIPAL

POULE-LES ÉCHARMEAUX

automne 2014

COCORICO N°52

Le mot du Maire

Après ces premiers mois de mandat, qui furent riches de rencontres avec vous, de questionnements multiples, et de travail, il est temps maintenant de donner un véritable élan aux sujets qui nous préoccupent : l'alimentation et la pharmacie.

Ces dossiers, nous les travaillons notamment au sein de la commission en charge de la question des bâtiments. L'enjeu est d'importance et représente un investissement conséquent pour la commune. Le pari de la redynamisation du commerce dans notre village a besoin d'être porté par la conviction et le soutien de chacun pour permettre la réussite de ce challenge :

« Maintenir la pharmacie et rouvrir un magasin d'alimentation »

Dans cette perspective, la commission a déjà rencontré les commerçants du bourg qui ont pu faire part de leur inquiétude de voir disparaître les commerces, car chaque fermeture de commerce, fragilise ceux qui s'efforcent de se maintenir. C'est maintenant votre tour de venir alimenter la réflexion sur cette question : « Des commerces à Poule-les Echarmeaux et comment ? »

Je vous invite à venir avec vos questions auxquelles le travail effectué par la commission permettra de répondre. Vos idées, vos propositions contribueront à la prise de décisions.

Je compte sur votre participation à cette rencontre qui se tiendra le :
24 octobre 2014 à 20 h à la salle du conseil municipal.



Le groupement mycologique de l'Azergues

Article page 11

Les manifestations

Samedi 4 octobre : Repas dansant de l'école St Martin

WE 11/12 Octobre : Exposition de la bibliothèque ; thème de la gourmandise

WE 18/19 Octobre : Exposition mycologique à la salle municipale

Dimanche 19 Octobre : Après-midi Country à la salle des fêtes

Samedi 25 Octobre : Concours de Tarot à la salle des fêtes

Dimanche 26 Octobre : Vente de saucissons par l'USP. Vente de fleurs par l'association des familles

Samedi 1^{er} Novembre : Vente de fleurs par l'association des familles

Mardi 11 Novembre : Cérémonie du « 11 novembre » à 11 heures 30

Samedi 15 Novembre : Concours de belote de l'association des familles à la salle municipale

Dimanche 23 Novembre : Vente de saucissons APEL école Saint-Martin

Samedi 29 Novembre : Concert de la Sainte Cécile par le Réveil de la Montagne

Dimanche 30 Novembre : Bourse aux jouets à la salle des fêtes

Samedi 13 Décembre : Arbre de Noël de l'école Saint-Martin

Samedi 13 Décembre : Concours de belote de la chasse communale

Vendredi 19 décembre : Arbre de Noël des enfants et des retraités

Dans ce numéro :

Informations pratiques	P : 2
Compte rendu des conseils municipaux	P : 3, 4, 5
Le nom de notre commune	P : 5, 6
École publique	P : 7
Captage de la scierie. Sapeurs-pompiers	P : 8
Bibliothèque. Assistantes maternelles	P : 9
École privée. Vie des associations. Autres animations	P : 10 à 14
A découvrir dans notre commune. Affiches manifestations	P : 15, 16

INFORMATIONS MUNICIPALES

MAIRIE

Ouverture au public :

Lundi, vendredi : 14h00-17h00
Mardi, mercredi, jeudi, samedi : 9h00-12h00

Tel. : 04 74 03 64 48
Fax : 04 74 03 68 71

adresse mail :
secretariat@poulelesecharmeaux.fr

Fermeture pour congés : du 24/12 au 27/12
inclus et du 31/12 au 03/01inclus

Recherches généalogiques : vendredi de 14h
à 16h30

Adresse du site internet :

<http://www.poulelesecharmeaux.fr/>

AGENCE POSTALE

Horaires d'ouverture :

du mardi au samedi de 9h à 11h45

Fermeture pour congés : du 27/12 au 31/12 inclus

ANNONCE

**LA COMMUNE DE
POULE-LES ECHARMEAUX
RECRUTE
AGENTS RECENSEURS
POUR LE RECENSEMENT DE LA
POPULATION
du 15/01/2015 au 14/02/2015**

**ADRESSER LETTRE DE MOTIVATION & C.V.
À l'attention de Mme le Maire**

AUTRES INFORMATIONS

PRATIQUES

DÉCHÈTERIE

La déchèterie de St Nizier d'Azergues continue ses horaires d'été jusqu'au 26 octobre

Lundi : 15h à 18h

Mercredi : 14h à 17h

Samedi : 10h à 12h et 14h à 18h

Ensuite : horaires d'hiver

Mercredi de 13h à 16h

Samedi de 10h à 12h et de 13h à 17h

ACCESSIBILITÉ

Tous les bâtiments recevant du public dont les commerces doivent répondre aux critères d'accessibilité. Les démarches doivent être entamées avant le 31 décembre 2014. Des renseignements peuvent être pris auprès de la CCI du Beaujolais.

CULTE

Dates et horaires des messes non communiqués à ce jour en raison de l'arrivée du Père Bernard KÉRADEC.

ATTENTION : les articles pour le prochain bulletin municipal doivent parvenir en Mairie avant le 13 décembre 2014.

BULLETIN MUNICIPAL

COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL DU 20 juin 2014

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absents excusés : R.CODELLO (pouvoir à F. MELINAND), L. PINTO (pouvoir à C. FLECHE)

Secrétaire de séance : J. COULEUR

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT

Délibérations :

Désignation des 3 délégués et 3 suppléants pour élections sénatoriales sont élus par bulletins secrets 15 voix sur 15 : V Hoffmann, JL Desseigne, A Champale (délégués), I Petit, J Couleur, C Flèche (suppléants)

Désignation des membres de la Commission Appel d'Offres (CAO) : (annule et remplace délibération 2014/29 du 17/05/2014) **Vote à bulletins secrets**. Elus membres titulaires par 15 voix sur 15 : V Hoffmann, JM Desmonceaux, L. Pinto. Elus membres suppléants par 15 voix sur 15 : M Vigne, A Champale, I Petit. Mme le Maire est de droit présidente de cette commission.

Emplacements réservés : Il sera procédé à une modification simplifiée du PLU. le Conseil accepte par 15 voix sur 15 la levée de réserves pour certaines parcelles concernées. Mme le Maire est chargée de l'application de cette décision.

Questions diverses :

- Emplacements réservés : compte tenu de cette dernière délibération, 2 parcelles sont concernées . parcelle DOS SANTOS/GONIN dont M. TRONCY JM veut se porter acquéreur (M. Troncy s'absente de la séance). Vote à bulletins secrets pour la levée de réserve : 12 voix Pour, 2 Blancs.
- . parcelle CLAES/TISSOT Les Echarmeaux. Vote par bulletins secrets : 9 Pour, 3 Contre, 3 Blancs
 - OPAC : Mise en vente de huit logements (restent comptabilisés pendant 5 ans dans le parc locatif). Vote à bulletins secrets concernant cette vente : 12 voix Contre, 3 Blancs.
 - Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) : le contrat 'Prévention' des agents de la commune est à revoir car plus adapté et ne concerne plus la totalité des agents.
 - Ouverture au public de la mairie les lundis et vendredis après-midi : **14h à 17h** au lieu de 15h à 18h : pour septembre 2014, car évaluation sera faite des demandes entre 14 h et 15h, et entre 17h et 18h.
 - Amendes de police : montant 15.000 € pour 2013. Ces fonds seront utilisés pour un panneau lumineux d'informations double face au Col des Echarmeaux. Dossier doit être déposé pour le jeudi 03 juillet à 20h30.
 - Trail de Claveisolles : 21 septembre 2014 organisé par l'Azvel
 - Communauté de Communes de l'Ouest Rhodanien (COR) - conférence des maires du 22/05/2014 :
 - . Assainissement : parvenir à l'équilibre du budget, mutualiser les équipements. Elaboration nouveau schéma directeur : la COR se prononcera le 2 juillet sur la prise ou non de cette compétence.
 - . Déchets : fermeture des petites déchetteries mais pas celle de St Nizier d'Azergues
 - . Voirie : réduction des voies communales. Voies compétences de la COR et attribution d'un montant forfaitaire pour la commune.
 - . Mutualisation : optimiser les ressources, groupements de commandes
 - . Développement durable : Beaujolais Vert agréé TEPos. La COR va se positionner sur la transition énergétique.
- Rythmes scolaires : activités périscolaires le vendredi de 15h à 16h30 facultatives et gratuites. Groupe d'enfants de 10 élèves (moins de six ans) et de 14 élèves (plus de six ans) qui changeront d'activité toutes les six semaines (les 14/10/2014, 9/12, 6/02/2015, 01/04, 26/05. Six intervenants : expression corporelle, chant, arts textiles, poterie, peinture et yoga-théâtre. Avant-projet déposé le 03/06/2014. Six heures hebdomadaires seront nécessaires pour organiser ces rythmes par les employés communaux. Budget prévu 15.317 € (subventions 7.700 € et 7.617 € budget communal). Approbation du Conseil par 15 voix sur 15.

PROCHAIN CONSEIL : jeudi 03 juillet à 20h30

.....

. CONSEIL DU 3 juillet 2014 à 20 h 30

Présents : CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R, COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absents ou excusés : C FLECHE (pouvoir à A CHAMPALE), JB BEROUJON, L PINTO

Secrétaire de séance : J COULEUR

BULLETIN MUNICIPAL

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT DU 18 JUIN 2014

Faisant suite aux remarques faites par M. Ludovic Pinto, Madame le Maire indique que la délibération et les questions diverses portant sur les emplacements réservés feront l'objet d'une délibération en annulation lors du prochain conseil municipal.

Délibérations :

Amendes de polices : les fonds issus des amendes de police, gérés par le département, peuvent être utilisés pour équiper la commune de panneaux de signalisation ainsi que de panneaux lumineux. Subvention de 50 % dans la limite d'un montant de travaux de 15 000€.

Madame le Maire demande de se déterminer au sujet de l'installation d'un panneau lumineux au col des Echarmeaux. **Vote à main levée** : 12 pour, 1 abstention sur 13 voix.

Eau potable rapport 2013 : lecture a été faite du rapport concernant les caractéristiques techniques, la tarification, les recettes, les indicateurs de performance ainsi que les volumes mis en distribution d'où il ressort que la commune est totalement autonome en eau potable. Le service est délégué à la Lyonnaise des Eaux (contrat d'affermage qui a pris effet au 1^{er} janvier 2005). Ce rapport permet de donner toute transparence au fonctionnement du service par une information des consommateurs sur la qualité et la performance de celui-ci. Il sera mis à la disposition du public et transmis, pour information, au préfet.

Madame le Maire demande de bien vouloir voter. **Vote à main levée** : 12 pour, 1 abstention sur 13 voix.

Rythmes scolaires : rappel de l'organisation choisie, des six activités gratuites proposées avec six intervenants, en statut d'autoentrepreneur pour la plupart, ayant une solide expérience auprès d'enfants, du coût, des subventions (fonds d'amorçage, aides de la caf dans le cadre du PEDT mais pas la majoration forfaitaire de la dotation de solidarité rurale (DSR) car la commune n'est pas retenue au titre de la fraction « cible »). Mise en place d'une inscription des familles aux activités avec engagement de la famille au sujet de l'assiduité de son enfant.

Pour finaliser la mise en place des rythmes scolaires, Madame le Maire demande d'approuver la contractualisation avec ces intervenants. **Vote à main levée** : 12 pour, 1 abstention sur 13 voix.

Questions diverses :

Piscine : la Cor, par souci d'équité, a décidé de financer dix séances de piscine ainsi que le car pour s'y rendre à toutes les écoles publiques et privées (cycle 2) de son territoire.

Jusqu'à présent les enfants allaient à la piscine de Belleville avec l'association des familles le mercredi après-midi. Ce serait à Cours le mercredi matin, six séances seulement sont disponibles mais l'école privée ne travaillant pas ne pourrait y aller.

L'organisation, pour notre commune, n'est donc pas encore établie.

Délégation de service public, eau potable : le contrat de délégation, pris sur dix ans, arrive à échéance au 31 décembre 2014. Une nouvelle consultation devra être faite, il sera nécessaire de réfléchir à la possibilité qui existe de prolonger le contrat d'une année.

Accessibilité : pour le bâtiment de la mairie notamment, il est nécessaire qu'au 1^{er} janvier 2015 nous ayons fourni les solutions envisagées et les délais de réalisation, même chose pour les autres bâtiments.

Concessions cimetière : après examen, la demande d'une personne, disposant d'une maison de famille dans notre commune, est fondée. Il faudra définir une position pour des demandes moins fondées.

COR : réunion du 2 juillet 2014

La COR allouera annuellement une enveloppe de maintenance et d'équipement informatique sur tout le territoire à toutes les écoles publiques et privées.

Mise en place d'un service commun pour l'instruction des autorisations des actes relatifs à l'occupation des sols dès le 1^{er} septembre. Il en coûtera 150 à 200€ pour l'instruction d'un permis de construire.

Maintien de la compétence assainissement et gestion des eaux pluviales.

PROCHAIN CONSEIL : vendredi 18 juillet à 20h30

CONSEIL DU 18 JUILLET 2014

Présents : BEROUJON JB, CARRET M, CHAMPALE A, CODELLO R. COULEUR J, DESMONCEAUX JM, DESSEIGNE JL, FIMBEL A, FLECHE C, HOFFMANN V, MELINAND F, PETIT I, TRONCY JM, VIGNE M.

Absent excusé : PINTO L.

Secrétaire de séance : FLECHE C.

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT

Délibérations :

Annulation délibération du 20/06/2014 concernant les emplacements réservés : cette délibération était illégale au regard des règles du code de l'Urbanisme.

Vote à main levée : 14 voix pour le retrait, 0 contre, 0 abstention.

Intention d'aliéner : demande du notaire concernant la vente de la propriété Pauloz cadastrée AC 88

Décision de ne pas préempter ce bien. Vote à main levée : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.

Intention d'aliéner : demande du notaire concernant la vente de la propriété Gérard cadastrée AC 85

Décision de ne pas préempter ce bien. Vote à main levée : 14 pour, 0 contre, 0 abstention.

BULLETIN MUNICIPAL

Questions diverses

Piscine : dans le cadre de la prise en charge de séances par la COR et en raison du planning de la piscine de Cours, il serait organisé 5 séances pour l'école publique (le mercredi du 17/09/2014 au 15/10/2014) et 10 séances pour l'école privée (le jeudi du 23/02/2015 au 7/05/2015). Il reste à organiser le transport à la charge de la COR.

Rythmes scolaires

Il reste à finaliser avec les intervenants.

Communication : une personne du Progrès voudrait mettre un article sur Poule-les Écharmeaux dans la rubrique « beaux villages ». Voir avec la commission « communication »

Informations de Mme Mélinand suite à une réunion cantonale de « Beaujolais Vert »

Village d'accueil : revoir et travailler le projet. Peut-être solliciter Mme E.Tavernier qui pilote le pôle "politique d'accueil" de Beaujolais vert.

Repas des retraités le 06 novembre (et non le 16 octobre) à Grandris. A organiser

Offre culturelle : faire remonter les demandes à la COR.

Informations de la COR : de nombreuses informations arrivent en Mairie ; un dossier est à la disposition des élus.

Voirie : mettre en place la détermination des voies communautaires pour début septembre ; vote prévu début octobre

Fédération des communes forestières : il faudra nommer un titulaire et un suppléant lors de la prochaine délibération du conseil municipal.

Actes de vandalismes : commis à plusieurs endroits de la commune (salle des fêtes, WC, tronc de l'église...). A chaque fois la Mairie porte plainte à la gendarmerie

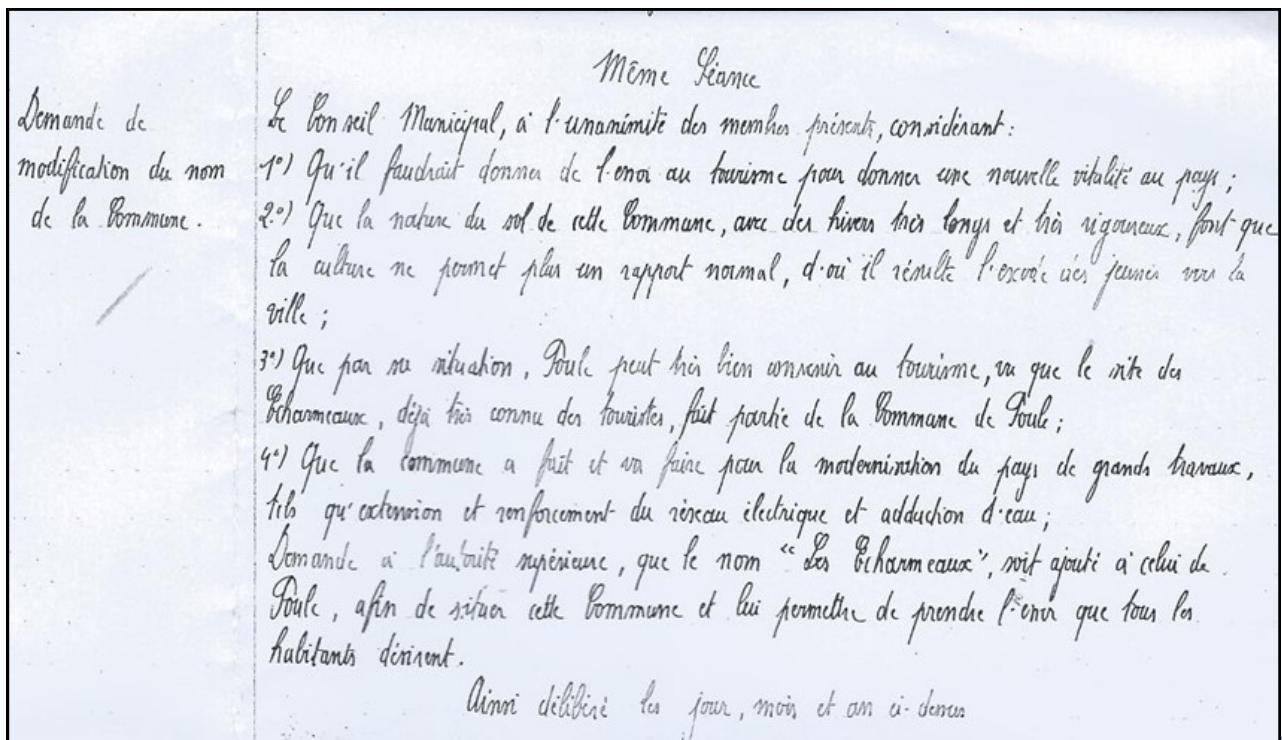
PROCHAIN CONSEIL : vendredi 19 septembre à 20h30

ORTHOGRAPHE DU NOM DE NOTRE COMMUNE

Avant 1954, notre commune se nommait POULE

(histoire de ce nom sur le site de la commune : <http://www.poulelesecharmeaux.fr/un-peu-dhistoire>)

Document 1 : demande de modification établie sous le mandat de M. Maillot, maire le 14 février 1953



BULLETIN MUNICIPAL

Document 2 : décret du 15 juin 1954

SECRET en date du 15 juin 1954
portant changement de nom de la commune de Poule (Rhône)

-:-:-:-:-:-:-:-

LE président du Conseil des Ministres,
Sur le rapport du Ministre de l'Intérieur,
Vu l'ordonnance N° 45-2604 du 2 novembre 1945, relative
à la procédure de modification des circonscriptions administratives
territoriales,
Vu la délibération du Conseil Municipal de Poule (Rhône)
en date du 14 février 1953,
Vu la délibération du Conseil Général du Rhône en date
du 30 septembre 1953,
Vu l'avis de l'Archiviste Départemental et du Directeur
Départemental des Postes, Télégraphes et Téléphones,
Vu l'avis du Préfet,
Ensemble les autres pièces du dossier,
La section de l'Intérieur du Conseil d'Etat entendue,

D E C R E T E :

Art. 1er: La commune de Poule (Canton de Lamure-sur-Azergues,
arrondissement de Villefranche, département du Rhône) portera
désormais le nom de **POULE LES ÉCHARMEAUX**.

Art. 2 - Le Ministre de l'Intérieur est chargé de l'exécution du
présent décret qui sera publié au Journal Officiel de la République
Française.

Fait à Paris le 15 juin 1954 ✓

Joseph LANIEL

Par le Président du Conseil des Ministres
Le Ministre de l'Intérieur

Léon MARTINAUD DEPLAT

Ampliation certifiée conforme
P. le Secrétaire général du Gouvernement

signé : illisible

Document 3 : Réponse de la Sous-Préfecture
le 6 juillet 1954

Alors, faut-il écrire

POULE LES ÉCHARMEAUX ?

ou POULE-LES-ÉCHARMEAUX ?

Suite dans le prochain bulletin...

SOUS-PRÉFECTURE	RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DE	
VILLEFRANCHE	
(RHÔNE)	Villefranche, le 6 Juillet 1954
DS. HD.	LE SOUS-PRÉFET
	DE VILLEFRANCHE-SUR-SAONE
	A MONSIEUR le Maire de POULE
	J'ai l'honneur de vous
	faire connaître qu'ainsi que l'avait
	demandé votre Conseil Municipal, vo-
	tre commune est autorisée, par décret
	du 15 juin 1954, à porter désormais
	le nom de "Poule-les-Echarmeaux".
	Le Sous-Préfet.

ÉCOLE PUBLIQUE

Présentation de l'école.



Pour cette rentrée 2014, l'effectif total de l'école est de 100 élèves. Deux élèves supplémentaires arriveront dans quelques semaines.

Les élèves sont répartis de la façon suivante :

Classe de Mme Perret : toute petite section, petite section et moyenne section.

Classe de Mme Charpin : CP-CE1.

Classe de Mme Desbat : GS-CE2.

Classe de Mme Mallecourt : CM1 et CM2.

Les élèves de toute petite section ont pu être accueillis cette année, ils sont scolarisés deux matinées par semaine.

Mme Renaud et Mme Sapin interviennent dans les classes de Mme Perret et Mme Desbat, elles assurent également une partie des temps périscolaires. Une AVS, Mme D'Ersu, intervient dans la classe de Mme Charpin et une EVS sera prochainement nommée sur l'école, elle pourra intervenir sur les différentes classes en fonction des besoins des élèves.

La direction de l'école est assurée par Mme Desbat qui est déchargée le jeudi, c'est alors Mme Laura Martin qui prend en charge la classe.

Principaux points concernant la mise en place de la réforme des rythmes scolaires :

Classe le mercredi matin,

Fin de la journée d'école à 16h, sauf le vendredi à 15h,

Vendredi de 15h à 16h30 : activités périscolaires gratuites et ouvertes à tous les élèves : expression corporelle, chant et improvisation vocale, poterie, yoga et théâtre, atelier textile avec une modiste et enfin atelier artistique entre peinture et dessin. Toutes ces activités sont encadrées par des intervenants professionnels.

Lundi, mardi et jeudi, de 16h à 16h30 : temps périscolaire gratuit et ouvert à tous. Ce temps est géré par le personnel communal travaillant déjà pour l'école et qui met en place de petites animations simples mais conviviales, ce qui permet de bien différencier ce moment périscolaire de la garderie classique qui prend ensuite le relais jusqu'à 18h. Les garderies du matin et du soir sont également gratuites.

Les principaux projets pédagogiques de cette année.

Toutes nos classes vont participer à l'exposition organisée par la bibliothèque municipale, sur le thème de la gourmandise. En lien avec cette action, les enseignantes ont choisi de mettre en œuvre différents projets pédagogiques autour des cinq sens et du goût en particulier. La gourmandise restera donc un fil directeur tout au long de l'année. Miam, miam !

Dans le cadre du travail réalisé avec le Réseau Rural d'Ecoles, les différentes classes du secteur travailleront sur le thème « Découvrir son environnement pour améliorer sa capacité à communiquer », toujours dans l'objectif d'améliorer la maîtrise de la langue française, à travers différents types d'activités pédagogiques. Les activités physiques et sportives ne seront pas en reste car aller à la rencontre de son environnement proche passera bien-sûr par une exploration approfondie au cours de balades et randonnées sur différents thèmes. Des projets précis sont en cours d'élaboration avec les équipes enseignantes des écoles du canton.

Des sorties pédagogiques liées au thème de la gourmandise seront proposées aux élèves. D'autres sorties et animations seront également mises en place, en lien avec les différentes disciplines d'enseignement.

Comme les années précédentes, un important travail d'écriture et de lecture sera mis en place dans le cadre de l'élaboration du journal scolaire.

Les manifestations organisées par l'école publique.

Spectacle de fin d'année et kermesse auront probablement lieu le samedi 27 juin 2015, mais cette date reste encore à confirmer.

Renseignements d'ordre pratique.

Les enfants sont accueillis à partir de la toute petite section, enfants nés en 2012. Lors de l'inscription, ² de vaccination de l'enfant (DTPolio obligatoire) et du certificat de radiation de l'école précédente, en cas de scolarisation antérieure. Vous pouvez rencontrer les enseignantes en téléphonant au 04 74 03 70 66.

Un restaurant scolaire municipal est à la disposition des enfants, à partir de 3 ans. Il fonctionne les lundis, mardis, jeudis et vendredis. Les repas sont pris en commun par les élèves des deux écoles, à la salle municipale.

Une garderie gratuite fonctionne à l'intérieur des locaux scolaires à partir de 7h45 et le soir jusqu'à 18h.

Les horaires de l'école sont les suivants : 9h-12h le matin et 13h30-16h l'après-midi, sauf le vendredi après-midi : 13h30-15h. L'école suit le calendrier national et fonctionne sur quatre jours et demi, avec le mercredi matin.

Bonne rentrée à tous.

Les enseignantes

TRAVAUX DU CAPTAGE DE LA SCIERIE

La commune de Poule-les Écharmeaux a la particularité de posséder de nombreuses sources sur son territoire qui lui ont permis d'alimenter en eau la commune de façon autonome depuis des décennies.

La commune est alimentée par 7 captages gravitaires et organisée en 5 réseaux de distribution.

Les sources de Poule-les Écharmeaux ne bénéficient d'aucun arrêté préfectoral instaurant des périmètres de protection.

Afin de se mettre en conformité vis-à-vis des différentes lois en vigueur concernant les prélèvements et la distribution d'eau potable, la Commune de Poule-les Écharmeaux a engagé la réalisation de la procédure administrative visant à mettre en place les périmètres de protection autour des captages d'eau potable de la Commune.

La Commune a engagé la procédure de protection de ces sources par une délibération municipale du 6 juin 2006.

Dans ce cadre, les premiers travaux ont été réalisés sur le captage de « La Scierie » par l'entreprise SADE.



Les aménagements suivants ont été réalisés :

- Création un chemin d'accès,
- Réfection entière du captage : drainage, regards de captages, remodelage de la topographie pour supprimer les points bas de stagnation d'eau,
- Agrandissement de la zone de captage pour assurer une protection de proximité correcte,
- Déboisement de la parcelle, puis remise en état des drains pour récupérer l'eau de ruissellement (augmentation importante de la capacité), remise en état des ouvrages et enfin clôture de l'emprise.

Le captage de la scierie assure actuellement à lui tout seul, près de la moitié des volumes d'eau produits sur la commune, sa capacité avant travaux était de l'ordre de 150 m3 jour, elle est d'aujourd'hui de l'ordre de 260 m3 jour.

La nouvelle municipalité désireuse de préserver la qualité des eaux distribuées, s'engage à poursuivre la procédure de protection des captages.

LES SAPEURS-POMPIERS

Cet ensemble de mots représente au sein de la commune plusieurs entités. Si nous effectuons une chronologie, nous pouvons la composer :

□ De l'association des Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Haute Azergues, présidée par le LIEUTENANT PLASSE Dominique. Il s'agit d'un groupe mixte d'une vingtaine de jeunes, âgés entre 12 et 16 ans qui suivent des apports théoriques et sportifs pendant quatre années. A l'issue ils réalisent un examen qui leur permet d'accéder plus rapidement à la fonction de Sapeur-Pompier Volontaire. Ces jeunes sont encadrés par des sapeurs-pompiers des casernements de Lamure sur Azergues, Monsols et Poule-les Écharmeaux.

□ Du Casernement de Poule-Les Écharmeaux/Chénelette, dirigé par le LIEUTENANT MAGRY Christian. Il est composé de 25 sapeurs-pompiers volontaires qui assurent des interventions auprès de la population. Pour l'année 2013 le casernement de Poule-les Écharmeaux a réalisé 201 sorties d'engin : soit 114 interventions avec le VSAV, et 87 interventions avec des engins de feux, de véhicule tout terrain. Le secours à personnes représente un peu plus de la moitié de l'activité opérationnelle. Afin de maîtriser au mieux les gestes et techniques employés, ils effectuent des manœuvres (le premier dimanche de chaque mois) et également des formations.

□ De l'amicale des sapeurs-pompiers présidée par Pascal TRICHARD. Cette dernière a pour but de maintenir une cohésion entre les sapeurs-pompiers actifs et leurs familles. Elle permet aux sapeurs-pompiers actifs de se retrouver pour la vente des calendriers (cette dernière va bientôt débiter sur la commune) , le voyage, diverses manifestations telles que le défilé du 14 juillet, la vente de plats à emporter...

□ De l'amicale des anciens pompiers présidée par Daniel PERCHE ; elle regroupe les sapeurs-pompiers retraités qui ont été actifs pendant au minimum 20 ans.

Par ces quelques lignes, vous avez pu comprendre que les sapeurs-pompiers sont une grande famille qui a besoin d'un certain nombre de volontaires pour agrémenter ses différentes entités. Donc si vous souhaitez n'hésitez pas à venir nous rencontrer.



BULLETIN MUNICIPAL

EXPOSITION organisée par la bibliothèque municipale

11 et 12 octobre 2012
10 h – 18 h
salle des fêtes

La GOURMANDISE sera à l'honneur
avec le chocolat, le thé, le potiron et la vanille

Dimanche 12 octobre à 15 h 30 (durée une heure) Nadia Bécaud, de l'Institut du Thé à Poule-les Écharmeaux présentera les différentes sortes de thé que l'on peut trouver, un diaporama sur les thés passera en boucle toute la journée. Des ouvrages qu'elle a rédigés sur le thé seront en vente.

Un concours de pâtisseries sera organisé le 12 octobre (pâtisseries réceptionnées dimanche matin à partir de 9 h 30),

Participation des écoles à la décoration de la salle

Animations enfants à 15 h 30 les deux jours

Vente de livres de la bibliothèque sortis des rayons

Vous possédez des livres de cuisine anciens, des moules à gâteaux, gaufriers anciens...ou tout autre matériel à pâtisserie ? confiez-les nous pour ces jours d'exposition. De même, nous souhaitons faire une décoration avec des courges, potirons. Tout ce qui nous sera confié sera restitué en fin d'exposition

Contact : G. Armanet 060898405 Entrée libre

LES ASSISTANTES MATERNELLES

"L'assistante maternelle est la personne qui, moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile". **Elle doit être préalablement agréée par le président du Conseil général.** L'agrément fixe le nombre d'enfants qu'elle est autorisée à accueillir.



Renseignements

Maison du Rhône du canton de Lamure sur Azergues

Le bourg RD 485

69870 Lamure sur Azergues

Tél. : 04 74 03 05 24

Fax. : 04 74 03 04 70

Courriel : mdr.lamure@rhone.fr

LES ASSISTANTES MATERNELLES DANS NOTRE COMMUNE

Nom	Prénom	adresse	Téléphone 1
BERNIEL	Catherine	Le Bourg	04 74 60 46 28
BERTILIER	Ghislaine	La Combe	04 74 66 48 62
DEBISE	Évelyne	Le Bourg	04 74 03 74 50
DOS SANTOS	Marie-Adeline	Le Bourg	04 26 74 22 09
JONARD	Martine	Le Bourg	04 74 03 73 81
LABROSSE	Bernadette	La Germolière	04 74 03 74 44
LONGEFAY	Fabienne	Ratignié	04 74 03 68 62
PATAY	Sophie	Le Perron	04 74 03 64 18
PEREZ	Sonia	Le Suchet	04 74 03 69 02
PROTHERY	Séverine	La Gambole	04 74 03 61 81
SANLAVILLE	Martine	Chansaye	04 74 03 62 49
SAUGEY	Fabienne	Le Bourg	04 74 03 15 49
TOTAL			12

ÉCOLE SAINT-MARTIN

C'est avec le sourire que les 48 élèves de l'école Saint Martin ont fait leur rentrée le 1 septembre.

Pas de changement du côté des rythmes scolaires, la semaine reste à 4 jours, mais de nouvelles têtes. En effet, l'école accueille une nouvelle aide maternelle : Viviane Champale, qui accompagnera la classe de maternelle pendant les deux prochaines années scolaires.

Du côté des élèves, ce sont 14 nouveaux enfants qui ont fait leur rentrée (7 maternelles et 7 primaires) montant l'effectif à 24 élèves par classe.

Et que d'occupation, ils vont avoir ! Parmi les nombreux projets, on retiendra la participation à l'exposition de la bibliothèque comme depuis quelques années, la préparation du spectacle de Noël qui sera sûrement à l'image de l'année dernière, un vrai régal visuel et auditif.

Les enfants travailleront également sur les produits du quotidien : beurre, fromage, lait, farine, ... Ils verront le cycle de production complet depuis la moisson du produit en passant par le moulin.

Une classe verte organisée en fin d'année avec la collaboration des écoles de Grandris et Claveisolles aura pour thème « nature et terroir » et complètera le travail effectué en classe.

C'est bien beau, mais le sport dans tout ça ? Pas d'inquiétude ! Un programme digne des grands athlètes est prévu : athlétisme, hockey sur gazon, pétéca (sport d'origine brésilienne alliant les règles et la gestuelle du badminton, du volley et de la pelote basque) sans oublier l'expression corporelle.

Avec tout ça, l'année sera bien remplie pour les élèves. Elle le sera également pour les parents. A peine remis de la fête du 15 août, où nous avons pu vous apprécier nombreux, ils ont tout un programme :

- 4 octobre : repas dansant à la salle des fêtes
- 23 novembre : vente de beaujolais nouveau et de saucisson beaujolais à emporter
- 13 décembre : spectacle de Noël + repas

Enfin, toute l'école souhaite aux lecteurs de bien terminer l'année 2014.

COMITE des FETES

FORUM des ASSOCIATIONS

Redoutée par beaucoup, la « rentrée » annonce la fin de la période estivale mais possède aussi son lot d'évènements sympathiques !

Parmi la liste des immanquables, figure le forum des associations. Libre d'entrée, cette manifestation s'adressent à tous ceux et toutes celles qui souhaitent participer à une activité proposée par les associations ou amicales locales. Peut-être devenir bénévole en œuvrant au sein d'une de celles-ci... C'est aussi découvrir les diverses activités qui animent la commune et pourquoi pas ce que sera le futur hobby ou l'incontournable passion de l'année !

Pour les associations, cette journée permet de se faire connaître, de promouvoir son activité, d'afficher un bilan, de présenter un projet mais aussi de rencontrer des tiers et échanger des expériences.

Le visiteur découvre ou redécouvre la diversité et la vitalité du tissu associatif local et la commune de Poule-les Écharmeaux bénéficie d'une extraordinaire diversité associative dont le dynamisme n'est plus à démontrer.

Organisé à l'extérieur et en intérieur, décliné sur la journée pour la première fois, ce forum, animé par une dizaine d'associations connut un succès modéré comme les précédents. La vingtaine d'acteurs regrettait la faible fréquentation mais se montrait satisfait du caractère convivial que revêtait cette journée d'échanges. Le moment, le lieu, l'organisation... ne conviennent-ils pas aux poulons ?

Prochaine rencontre avec les responsables d'associations pour établir le calendrier 2015 des activités

samedi 18 octobre 2014

10 H 00 - Mairie

Le président

RÉVEIL DE LA MONTAGNE

Courtes vacances pour les membres du RMP qui ont pendant cette période estivale animé plusieurs manifestations : la retraite aux flambeaux du 13 juillet, les commémorations du 70^{ème} anniversaire de la 2nd Guerre Mondiale à Lamure, le traditionnel concours de pêche organisé par la truite poulonne, une aubade lors de la pause gourmande au col des Echarmeaux, la kermesse de l'école St Martin.

Début août, Le RMP était également de la fête pour marier Fabien JONARD l'un des ses 2 chefs.

Le RMP a poursuivi ses activités avec la prise des inscriptions pour les cours de solfège et instruments lors du forum des associations le 6 septembre dernier. Cette journée a également été l'occasion pour les membres de classer les partitions, ranger, préparer, nettoyer ... avant la reprise des cours.



Le RMP a tenu son assemblée générale samedi 13 septembre ; plusieurs déplacements sont déjà au programme de cette saison 2014/2015 : corso à Charlieu le 14 septembre, fête des classes à Anse...

CENTRE SOCIAL

VIVRE EN HAUT BEAUJOLAIS

Centre social des cantons de Lamure-sur-Azergues et Monsols

04 74 04 73 87 et 04 74 68 56 50

secretariatvhb@orange.fr - www.centresocialvhb.fr

Cuisine

À Poule-les Écharmeaux, à la salle municipale,
le jeudi, 1 fois par mois, de 16h à 21h :

- 25 septembre
- 16 octobre
- 27 novembre
- 11 décembre



Cet atelier est ouvert aux personnes âgées ou handicapés et leurs accueillants familiaux

LE GROUPEMENT MYCOLOGIQUE DE L'AZERGUES

Depuis le début de l'année, nous avons fait quatre sorties « cueillette de champignons », dont trois sur Poule-les Écharmeaux et une sur Belleruche. Lors de chaque sortie, nous nous trouvons entre sept et vingt personnes.

En début de saison, nous avons trouvé très peu de champignons comestibles (entre trois et quatre variétés), les autres variétés étant sans valeur.

Après la cueillette, André Bérojon, Président, aidé de quelques initiés, déterminent les champignons dans la mesure de leurs connaissances. Ils possèdent d'ailleurs une large documentation réservée aux adhérents.

Chaque lundi, du 1er Septembre au 30 Novembre, entre 17 et 19 heures la Société mycologique organise la détermination des champignons. Dans ce but, chacun peut apporter sa cueillette au Relais du Tourvéon à Chenelette.



Chaque année, une sortie en car est prévue pour les adhérents. Ainsi, le dimanche 28 Septembre, il est prévu que nous nous rendions dans la direction du Col des Mille Martyrs en Savoie. Après la cueillette des champignons et un repas servi au restaurant à St-Laurent-du Pont, nous visiterons le Musée de la Grande Chartreuse.

Recommandation : n'importe qui peut se rendre à la cueillette des champignons, mais ne pas oublier que cette dernière constitue une tolérance des propriétaires fonciers.

VACANCES à la CARTE – TOUSSAINT 2014
Accueils de Loisirs Sans Hébergement

«Au pays de la découverte» :


Du 20 au 24 octobre à la salle communale de MONSOLS (sauf le mercredi 22/10).
Du 27 au 31 octobre à la salle des fêtes de CHENELETTE (garderie le mercredi 29/10).
(Inscription obligatoire sur la semaine, puis en fonction des places restantes à partir du 8/10, possibilité de s'inscrire à la carte)

Au pays de la découverte	3* à 7* ans	8* à 14 ans
Matin 	Multi activités physiques et sportives Jeux de découverte autour de différents sports (athlétisme, mini-hand, mini-rugby...).	Réalisation de vidéos d'animation À partir d'objets insolites, d'ombres chinoises, de maquillage de main et de décors – maquettes, des saynètes originales et animées vont se jouer devant l'objectif.
Après-midi 	Réalisation d'un ROMAN - PHOTO Elaboration de petites histoires sur un thème choisi à partir d'une technique de photo - langage,	À MONSOLS Stage foot - Animation en partenariat avec l'US Monsols ou Initiation au dessin À CHENELETTE Stage HIP - HOP ou Initiation au dessin

*âge révolu au jour de l'activité

«Au pays de l'imaginaire» :

Du 20 au 24 octobre 2014
À l'école primaire de LAMURE (garderie le mercredi 22/10).
Pour les enfants de 3 à 12 ans
Programme détaillé disponible à partir du 29/09/2014 sur www.centresocialvhb.fr ou envoyé sur demande.




• **Dimanche 16 novembre 2014.**

Sortie à Poule les Echarmeaux
Rendez-vous à la Croix de Chansay à 9 h00

À l'issue de cette cueillette, nous dégusterons la traditionnelle choucroute, qui, cette année, vous sera servie au Restaurant « Les Douglas » à Clavetrolles.

Une sortie en Savoie est prévue le dimanche 28 septembre 2014 au Col des Mille Martyrs.
Vous recevrez en temps utile le programme de cette journée.



ECURIE des LAPINS

6^e POULE-LES ÉCHARMEAUX AUTO COLLECTION

A l'heure des procès verbaux, des contrôles radars, de la chasse au CO2, des économies de carburant, la notion de plaisir au volant d'un véhicule évolue mais la question demeure. La réponse varie suivant les critères de choix : vitesse, liberté, évasion, technologie, indépendance... L'acquisition d'un véhicule n'est plus notion de plaisir mais répond aux obligations quotidiennes qu'elles soient réglementaires ou sociales. Aujourd'hui, les constructeurs confrontés à toutes les règles émises proposent un objet personnalisable au style différent bien que la silhouette soit semblable à beaucoup d'autres.

La fiabilisation des organes mécaniques aide à la démocratisation de l'Auto qui se popularise avant de devenir un objet de consommation. Le confort s'améliore, la conduite se simplifie, la sécurité augmente puis la rationalisation des produits uniformise les fabrications, le plaisir n'est plus le même, les légendes demeurent, l'âme disparaît.

Mais l'Automobile dérange. Après les rues piétonnes, le stationnement payant, les obstacles sur voirie certains souhaitent la chasser des villes à coups de réglementations indécrites et difficiles à instaurer. L'Automobile, polluée, puante, consomme, génère des embouteillages. La vitesse est contrôlée, les radars surveillent, la sécurité est devenue une grande cause nationale qui contraint l'homme au volant à se montrer prudent dans son comportement et modéré dans ses attitudes. Le progrès l'entoure, le GPS le guide, l'écran l'informe, les alarmes le préviennent (*ceintures, détecteurs...*), les automatismes l'accompagnent (*feux, essuie-glaces, manœuvres...*).

Les modèles d'aujourd'hui ne portent plus la signature de la marque, n'affichent pas de caractère particulier, ne laissent pas transpirer les spécificités techniques. Il manque quelque chose. Forme, émotion, plaisir, bruit, sensations, caractère, vitesse, puissance sont exclus du vocabulaire de l'automobiliste qui conduit un produit industriel peu expressif et très formaté. L'homme possède devant sa porte de maison, le plus beau jouet pour adultes jamais inventé, le complice de toutes les escapades mais le besoin de se déplacer a remplacé le plaisir de conduire.

C'est sans doute pour tous ces mystérieux pouvoirs et cette magie qu'offraient la voiture que de nombreux passionnés s'intéressent à l'Automobile ancienne. Sans sombrer dans une bataille idéologique entre les « pros » et « anti » autos, sans être réactionnaires ou nostalgiques, ils sont capables de s'émerveiller devant un ancien véhicule quel que soit sa marque, son histoire, son état et prennent plaisir à évoluer au volant de leur préférée !

Quelques uns de ces passionnés participaient le samedi 28 juin au 6^e Poule-les Écharmeaux Auto Collection organisé par l'Ecurie des Lapins. Une trentaine d'équipages bravait les conditions d'une météo indécrite. Dès le départ, une rare Renault 8 Automatique se montrait capricieuse. Les « Porsche », venues en nombre, composaient le tiers du plateau dont un équipage venu d'Allemagne qui profitait de la manifestation pour découvrir la région. Un quart d'heure derrière la voiture ouvreuse, après le café-croissant servi à l'Auberge des Tilleuls, Alain et Colette s'élançaient avec leur 2 CV sur les routes sinueuses de la Haute Azergues.

La plaine roannaise traversée, les Monts de la Madeleine offraient leur cadre pittoresque au sein des forêts de résineux. Comme pour mieux faire apprécier le site, le passage à La Loge des Gardes bénéficiait d'une éclaircie. Les équipages profitaient de cette accalmie au cœur des Bois Noirs pour descendre à allure modérée et admirer le paysage avant de rejoindre une chaleureuse et traditionnelle auberge qui offrait à chacun de goûter une cuisine bouronnaise aux produits du terroir et de la forêt.

Ford Mustang, Porsche 911 et 944, Peugeot 403, Matra Bagheera et Murena, MG Midget, Opel 1900 GT, Citroën

2 cv et BX 4 TC, Simca Rallye 2, Honda Z 600 et Civic, Renault 5, VW Golf, Mercedes 500 SL, BMW 735 i laissaient Lavoine et son horloge à roue à eau, dont il existe seulement trois exemplaires au monde, pour rejoindre les gorges de la Loire. Sous l'orage, au dessus de deux méandres du fleuve, la halte rafraîchissement s'écourtait. Coups de tonnerre et éclairs accompagnaient la dernière portion de l'itinéraire. A l'approche de l'ultime relief, les participants profitaient d'un sous bois afin de protéger leur véhicule d'un orage de grêle qui s'estompait sans fâcheuse conséquence sur les anciennes carrosseries. La vallée d'Azergues marquait le terme de cette balade de 250 km tracée à travers vallons et forêts. Enfin à l'abri des intempéries, conducteurs et navigateurs appréciaient le repas du soir accompagné de sa traditionnelle remise de souvenirs pour chaque participant. L'équipage le plus éloigné, le véhicule le plus ancien, les participants les plus malchanceux et le véhicule « coup de cœur » recevaient un prix particuliers.

Gilles et Joëlle avançaient les bases essentielles du programme de la journée : « *La passion, la conduite, le goût, la convivialité tout y est ! Et coté casse-croute, vous assurez, nous reviendrons !* » Une dizaine d'équipages participait depuis la première édition, l'un d'entre eux présent chaque année avec un véhicule différent commentait : « *Nous apprécions l'organisation et chaque fois, la découverte de nouveaux itinéraires, nous serons présents pour la balade à travers le Mâconnais en 2015 !* »

Le premier week-end de juillet 2015, samedi 4 et dimanche 5, nous présenterons un nouveau programme : choix des jours, samedi, dimanche ou le week-end avec deux itinéraires différents...

Le Président



Écharmeaux Country Club



Une nouvelle saison redémarre,

Vous aimez vous distraire, le contact et la convivialité, alors venez nous rejoindre.

Deux séances d'apprentissage de la danse en ligne (danse country) vous seront offertes.

Nos cours : **A la salle des fêtes de notre village Poule-les Écharmeaux.**

Les horaires : le lundi de 19h30 à 21h30

Niveau débutant de 19h30 à 20h25

Niveau intermédiaire et + de 20h30 à 21h30

Renseignements auprès de la présidente et animatrice du club Martine

Tél **04-61-05-74-11** ou mail :

echarmeauxcountry.club@yahoo.fr



Un site internet est à la disposition des adhérents (es) afin de revoir les danses et se renseigner sur l'activité du club et des manifestations <http://echarmeauxcountry.e-monsie.com/>

Il n'y a pas d'âge pour pratiquer la line dance & country, elle se pratique de 10 à 80 ans et +

Notre prochaine Après-midi country (bal) le 19 octobre 2014 à la salle des fêtes de Poule-les Écharmeaux à partir de 14h00.

TAROT-CLUB DE L'AZERGUES

Cet été, les permanences de jeu organisées par le Tarot-Club ont été très fréquentées. Chaque mois, plus de 150 joueurs sont venus passer un moment de détente agréable et convivial. C'est un moyen de rencontre où chacun des participants est heureux de se retrouver autour des cartes.

Nous organisons notre concours annuel le 25 octobre 2014 à la salle des fêtes du village de 14h30 à 20h30. Celui-ci est ouvert à tous. Entre l'après-midi et la soirée, nous attendons environ 200 joueurs. N'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Contact : 0474036844



ASSOCIATION DES FAMILLES

Pour commencer, nous tenons à remercier toutes les personnes venues nous soutenir lors de l'AG du 06 septembre dernier.

La survie de l'association était en jeu et cette mobilisation a permis l'élection d'une nouvelle équipe pleine de motivation et de bonnes idées pour divertir les enfants, les parents... et même les grands-parents (mais nous ne vous en dirons pas plus pour l'instant).

La nouvelle équipe :

Sont membres du bureau :

Anne-Marie BALLON, présidente,

S. DA COSTA et C. SOTTIER, secrétaires,

Marie-France BALLON, trésorière

Sont membres du Conseil d'Administration :

Catherine BERNIEL, Lisa DESBAT, Martine DUQUESNE et Myriam VIGNE.

Nous aurons bien évidemment besoin de vous ponctuellement tout au long de l'année lors de l'organisation de nos manifestations.

En effet, je voulais rappeler que pour faire tourner une Association comme la nôtre, nous devons tous nous sentir concernés. ***L'Association des Familles est l'affaire de tous les adhérents. Nous ne pouvons pas simplement « en profiter ». Il faut la faire « tourner ».***

Je me permets d'insister car la faible mobilisation de nos adhérents en fin d'année dernière ne nous a pas permis d'organiser la Fête de la Musique et nous a conduits à annuler la brocante du village. Quel dommage !!

Nouvelle saison 2014-2015

Les activités :

Pas de grand changement pour les **activités « régulières »** : Les modules « Piscine » et « patchwork » se dérouleront de manière hebdomadaire tout au long de l'année hormis pendant les vacances scolaires.

Pendant les vacances scolaires, nous essayerons de proposer aux enfants, des activités diverses et variées telles que des ateliers de loisirs créatifs à thème (halloween, carnaval, l'anglais...), des balades guidées, quelques sorties aussi (nous offrirons une sortie au cinéma à tous nos enfants adhérents aux vacances de Noël... etc.

Le calendrier n'est pas encore défini mais nous ne manquons pas d'idées... donc soyez au rendez-vous.

Nous essayerons aussi de vous proposer une ou deux sortie(s) familiales dans l'année et pourquoi pas quelques activités destinées exclusivement à ces Messieurs ou à ces dames.... Affaire à suivre.

(suite page 14)

Association des familles, suite de la page 13

Les manifestations :

Elles ont 2 objectifs distincts : divertir et récolter des fonds pour financer en partie nos activités.

Nous reconduirons nos ventes de fleurs annuelles (Toussaint et Fête des Mères), notre concours de belote, la Bourse aux jouets et matériel de Puériculture, Pâques à Poule, la fête de la Musique...etc.

Notre ZIZO,

Petite parenthèse pour vous rappeler que nous avons un **tigre gonflable** que nous louons aux particuliers adhérents au prix de 75€ et aux associations et particuliers non adhérents au prix de 100€. N'hésitez pas à le réserver pour vos fêtes de famille.

Pour toute information complémentaire ou simplement si vous souhaitez prendre la carte d'adhésion à l'Association des Familles pour pouvoir participer aux activités ou pour nous soutenir, n'hésitez pas à nous contacter :

Par courrier : Association des Familles

Mairie de Poule-les Écharmeaux- 69870

Par téléphone : 06 83 54 05 45 (S. DA COSTA)

Par mail : afpoule@yahoo.fr

JOURNÉE INTERGÉNÉRATIONNELLE À GRANDRIS

Le jeudi 6 novembre à 14 h

Comme chaque année, le Canton de Lamuresur-Azergues, organise une fête pour les retraités à partir de 60 ans.

Cette année elle se déroulera à la salle polyvalente de Grandris. Les animations seront suivies d'un goûter.

Un transport en car sera assuré au départ du bourg.

Pour la bonne organisation de ce moment de convivialité, il vous est demandé de nous indiquer sur la fiche jointe à ce bulletin si vous souhaitez :

- vous rendre à cette fête
- vous rendre à cette fête **et** utiliser le transport en car

**Merci de retourner
les fiches d'inscription en mairie
avant le 25 octobre 2014**

LES MARCHEURS DU JEUDI

Chaque jeudi, nous nous retrouvons sur le parking de la Poste. Le départ est fixé à 13 h.30.

Ci-après, voici un récapitulatif de quelques-unes de nos randonnées.

17 Juillet :

Ce jour, nous sommes au nombre de douze personnes. Nous décidons de nous rendre au hameau de Pey par les chemins de traverse. A l'arrivée à la « cabane des chasseurs », par cette forte chaleur, nous sommes heureux de pouvoir nous désaltérer directement à la source d'eau potable. Nous en profitons pour déguster le goûter apporté par chacun.

24 Juillet :

Seize marcheurs participent à la randonnée, dont un couple qui vit épisodiquement au village. Nous mettons en commun quelques-uns de nos véhicules pour nous rendre au Col de Crie. Par un chemin ombragé, nous longeons le village de Monsols et parvenons au Viaduc de Chatelard, puis continuons notre cheminement en direction de St-Igny-de-Vers, Notre itinéraire se fera dans les forêts, et nous reviendrons à notre lieu de départ par le col de Champ Juin. En arrivant au Col de Crie, après avoir accompli quatorze kilomètres, nous avons la surprise de pouvoir contempler le magnifique totem en bois sculpté érigé sur le rond-point, l'après-midi même.

31 Juillet

Nous prenons le départ à Chenelette. 18 marcheurs, se rendent dans la direction des Fouchets, Le chemin est abrupt et bien vite, nous bifurquons sur la droite, avant de nous scinder en deux groupes.

Les marcheurs les moins chevronnés longent un chemin encaissé, bordé de hauts murets de pierres sèches, dans un site sauvage et verdoyant. Puis, ils traversent une futaie ombragée avant de parvenir au lieu dit « La Poudrière », avant de rejoindre Chenelette.

L'autre groupe de marcheurs, les plus aguerris, suivent le circuit dit « des Sources » de 14,5 kms. D'abord, la source de l'Ardières, puis la « fontaine sacrée » en contrebas du Mont St-Rigaud ; ils se rendent à proximité du bourg de Propières pour découvrir la source du Sornin, avant de revenir à leur point de départ par le col de Patoux où un bras de l'Azergues « l'Az » prend sa source, laissant derrière eux les tourbières du Couty.



Nous vous encourageons à vous joindre à nous dans une ambiance très conviviale.

A DÉCOUVRIR DANS NOTRE COMMUNE

Institut du Thé

"Quand on le consomme depuis longtemps,
le thé procure l'énergie au corps,
la satisfaction de l'esprit,
la détermination dans la résolution."
(Shen Nong - Traité sur la nourriture)

PROGRAMME 2014 – 2015

A la découverte du thé

Samedi 12 et dimanche 13 octobre 2014 lors de l'exposition organisée par la bibliothèque à la Salle des fêtes.

Samedi 22 novembre 2014 à 15h : Les Dix Mille théés
Présentation et dégustation des différentes familles de thé.

Samedi 31 janvier 2015 à 15h : Les théés blancs et wu-long

Présentation et dégustation

Samedi 9 mai 2015 à 15h :

Les grands crus de théés verts de la nouvelle récolte de printemps :

Présentation et dégustation

Formation à l'Art du Thé

Cette formation s'adresse à toute personne souhaitant apprendre les méthodes traditionnelles de préparation des grands théés.

Ce cycle comprend trois cours (un par trimestre) nécessaires à l'acquisition de la connaissance et de la pratique. En fin d'année, une évaluation aura lieu pour accéder au niveau supérieur.

Les cours auront lieu les samedis, de 14h à 17h :
le 18 octobre 2014 ; le 14 mars et le 27 juin 2015.

Cérémonies de thé

En Chine, berceau du thé, il existe de nombreuses cérémonies qui diffèrent selon les régions et les personnes qui les pratiquent.

Tous ces rituels expriment à leur manière, la Voie du Thé et ses vertus :

Harmonie - Silence - Respect - Sérénité

Les cérémonies se déroulent en petit groupe de 4 à 6 personnes maximum, et durent une heure et demie environ, les samedis à 15h :

18 octobre 2014 – 10 janvier 2015 - 21 mars 2015

Réservation obligatoire.

Nadia BECAUD

Tél : 06 28 69 18 83

<http://www.institut-the-zen.com>

LE DIMANCHE 19 OCTOBRE 2014
APRÈS MIDI COUNTRY & LINE DANCE
« BAL CD »
De 14h30 à 19h00
Salle des fêtes du village près du plan d'eau
69870 Poêle les Echarmeaux



Prix affiché : 5 € - gratuit - de 16 ans

Buvette et Gâteaux

Renseignements : Martine et Michel : 06-61-05-74-11

<http://echarmeauxcountry.com>

MAIL : echarmeauxcountry.club@yahoo.fr

POULE-LES-ECHARMEAUX

Salle des fêtes (près du plan d'eau)

2 concours de

TAROT

Donnés libres, ouverts à tous

Samedi 25 octobre

à 14 h 30 et 20h 30

Patronnés et arbitrés par le comité du Lyonnais

Qualificatifs pour la coupe du Lyonnais

25% des joueurs seront primés conformément à la grille

et tous les autres joueurs auront un lot

Inscriptions dès 13 h – 15 euros par concours

Tombola - Buvette - Restauration

06 74 03 43 27
06 74 03 43 27

AGENCE DE LABURE SUR AZERGUES
Place de la Mairie – Tél. 04.74.03.43.27



Entrepreneurs associés par les associations locales

POULE LES ECHARMEAUX

Exposition 11 - 12 octobre 2014

Salle des fêtes

De 10 h à 18 h

La gourmandise

Chocolat, potiron, thé, vanille, etc...

Programme

11 et 12 à 15 h 30 : animations enfants

12 : concours de pâtisseries

12 à 15 h 30 : « Le thé » par Nadia Bécaud

Entrée libre